



Métropole Grand Nancy

Fin de l'expérimentation nationale « Oui Pub »

Depuis le 1er septembre 2022, la Métropole du Grand Nancy faisait partie des 14 territoires pilotes engagés dans l'expérimentation nationale du dispositif « Oui Pub ». Le Ministère de la Transition Écologique a annoncé la fin anticipée de l'expérimentation, invoquant un « retour nuancé et sans conclusion unanime » du rapport d'évaluation.

Publié le 27 mai 2025

Depuis le 1er septembre 2022, la Métropole du Grand Nancy faisait partie des 14 territoires pilotes engagés dans l'expérimentation nationale du dispositif « Oui Pub », initiée par le Ministère de la Transition Écologique et inspirée d'une proposition de la Convention citoyenne pour le climat.

Son objectif : renverser la logique du « Stop Pub ». Par défaut, aucun imprimé publicitaire non adressé ne pouvait être distribué, sauf en cas d'apposition d'un autocollant « Oui Pub » sur la boîte aux lettres. À noter que la communication des collectivités était exclue de ce dispositif.

Cette dynamique s'inscrivait dans une évolution déjà amorcée des pratiques de grandes enseignes, qui délaissent de plus en plus la publicité papier au profit du numérique. Elle s'est aussi accompagnée d'une réduction notable des papiers non triés jetés avec les ordures ménagères, un autre objectif atteint.

Malgré ces avancées, le Ministère de la Transition Écologique a annoncé la fin anticipée de l'expérimentation, invoquant un « retour nuancé et sans conclusion unanime » du rapport d'évaluation.

La Métropole du Grand Nancy regrette cette décision, alors que des moyens humains et financiers avaient été mobilisés pour accompagner ce changement d'habitudes.

Retour au « Stop Pub » dès aujourd'hui

Avec la fin du « Oui Pub », les collectivités ne sont plus autorisées à promouvoir ce dispositif. Les habitantes et habitants du Grand Nancy souhaitant ne pas recevoir de publicité non adressée doivent désormais apposer un autocollant « Stop Pub » sur leur boîte aux lettres.

Cette expérimentation s'inscrivait dans la stratégie métropolitaine de réduction des déchets, qui vise notamment une baisse de 15 % des déchets ménagers d'ici 2030 (par rapport à 2010). Elle complète les actions en faveur du compostage, du soutien aux textiles lavables ou encore du développement du réemploi.

Les autocollants "Stop Pub" sont disponibles gratuitement dans les mairies des communes de la Métropole et à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable.



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence